



**HAL**  
open science

# La notion de CONTRASTE dans les locutions de type PAR N

Badreddine Hamma

► **To cite this version:**

Badreddine Hamma. La notion de CONTRASTE dans les locutions de type PAR N. Modèles linguistiques, 2007, 1 (55), pp. 77-92. halshs-00927174

**HAL Id: halshs-00927174**

**<https://shs.hal.science/halshs-00927174>**

Submitted on 11 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La notion de « contraste » dans les locutions de type *PAR N*

### 1. Introduction

Cette étude a pour objet les constructions où *par* s'associe à un nom (*calcul, chance, excellence, habitude, hasard, malheur, ...*), formant des locutions prépositionnelles qui fonctionnent comme des adverbes. Elle s'appuie sur nos travaux antérieurs portant sur *par contre* (Hamma & Haillet, 2002), *par exemple* (Hamma, 2004), et se propose notamment de montrer comment l'hypothèse concernant l'invariant sémantique de *par* (Hamma, 2005a, 2006) s'articule, d'une part, avec la théorie des stéréotypes (Anscombe, 1992, 2001) et, d'autre part, avec l'approche polyphonique des manifestations de l'attitude du locuteur à l'égard de tel ou tel *point de vue* – en considérant que le discours constitue fondamentalement un agencement, plus ou moins complexe, de *représentations* (Haillet, 2002, 2003, 2006a, 2006b). Nous nous attacherons à montrer aussi que, dans les locutions considérées, la préposition *par* décline un invariant identique à celui qui est actualisé dans les emplois dits « libres », ce qui permet d'en envisager une approche « compositionnelle » : la valeur des unités qui composent une locution donnée (en l'occurrence, la préposition *par* et le *N* régime) contribue, chacune à sa manière, à la valeur véhiculée, d'un côté, par la locution, de l'autre, par l'énoncé et l'environnement discursif dans lequel celui-ci s'insère. En ce qui concerne l'apport sémantique propre de *par*, on peut déceler un invariant au niveau des constructions où cette préposition est susceptible d'apparaître – constructions qui se ramènent toutes à une relation (***P par R***), renfermant obligatoirement un ***procès (P)***, la préposition ***par***, elle-même, et son ***régime (R)***. Le groupe prépositionnel *par R* constitue une sorte de « conjoncture » (cf. Hamma, 2005a et 2006) précisant la façon dont *P* se réalise ou dont la réalisation de *P* est envisagée. Cette « conjoncture » réalisée en surface dans l'énoncé se trouve en rapport de « contraste » avec d'autres, appartenant au même paradigme (un type de *N* en étroite relation avec le procès) et qui sont présentées comme des possibilités plus appropriées pour la réalisation de *P* (cf. Hamma, 2007). Sur le plan syntaxique, on peut déceler, en première approximation, certaines convergences dans l'emploi de *par* dans les locutions et les constructions libres : *par* régit un nom (le plus souvent non actualisé, comme *par hasard, par chance, par miracle, etc. / par amour, par jalousie, par moments, par endroits, par an, etc.*) ; de même, la construction de base *P par R* est vérifiable dans les deux types de construction (celle qui est dite « libre » et celle qui est dite « figée »). En outre, les locutions partagent avec les constructions libres la place de *par N* – tendancielle à droite du verbe (elle le modifie), cependant les commutations possibles de *N* y sont beaucoup plus restreintes que dans les constructions libres.

Les locutions en *par* que nous nous proposons d'étudier ici proviennent, pour l'essentiel, de l'index proposé par Dubois et Dubois-Charlier (2004), ainsi que de l'annexe des principales locutions en *par* parmi les cent trente-deux inventoriées dans Hamma (2005b : 103). Par souci de clarté, nous pouvons recourir, dans un premier temps, à des exemples forgés pour illustrer nos hypothèses et argumenter notre démonstration, pour passer, ensuite, à leur validation à partir d'énoncés attestés. Le jugement que nous portons sur les énoncés forgés tiendra compte de leurs chances de se trouver attestés spontanément (cf. Haillet, 2006b).

## 1. Statut syntaxique des locutions en *par*

Les propriétés *syntaxiques* observées sont l'*extraction* et le *déplacement frontal*, ainsi que le test de *la portée de la négation* et de *l'interrogation*, critères destinés habituellement à discerner le statut fonctionnel « intraphrastique » (« argument » ou « modifieur », cf. Bonami, 1999, 2007<sup>1</sup> et Godard, 2007<sup>2</sup>) ou « extraphrastique ». Avec l'extraction (*C'est Max qui est venu hier*) et la topicalisation (*A Max, je dirai tout*), un élément est mis en contraste avec d'autres qui sont absents dans l'énoncé de surface (« Max et non quelqu'un d'autre », dans les deux exemples). Il en va de même des tests de portée, qui opposent le constituant à d'autres éventualités, en l'occurrence *Dirai-je tout à Max (ou à Luc) ?*, *Je ne dirai pas tout à Max (mais à Luc)*. Ces propriétés permettent de ranger à *Max* dans les constituants (intraphrastiques) par opposition aux incidents (extraphrastiques) – illustrés par les apostrophes (*Monsieur* dans *Monsieur, vous oubliez votre chapeau !*), les appositions (*Chose curieuse* dans *Chose curieuse, il ne nous a pas prévenus*) ou les adverbes d'énonciation (*en toute franchise* dans *En toute franchise, j'ai oublié le rendez-vous*).

L'application de ces tests aux syntagmes de type *par N* permet de s'apercevoir que les constructions libres en *par* sont généralement compatibles avec le test de l'extraction (*C'est par jalousie qu'il a agi ; C'est par fax qu'il a envoyé le message ; C'est par la fenêtre qu'il est sorti ; etc.*), tandis que le test du déplacement frontal aboutit très souvent à des phrases douteuses (*??Par jalousie, il a agi ; ??Par fax, il a envoyé le message ; ??Par la fenêtre, il est sorti ; etc.*), ce qui permet de considérer *par N*, en l'occurrence, comme ajout au verbe, contrairement aux cas où il aurait tendance à fonctionner plutôt comme ajout à la phrase – dans des énoncés où le déplacement ne pose aucune difficulté et où l'extraction peut s'avérer moins naturelle que ce qu'il en est dans les exemples précédents (*Par moments, j'ai des inquiétudes => ?C'est par moments que j'ai des inquiétudes ; Par endroits, il y avait des taches de sang => ?C'est par endroits qu'il y avait des taches de sang*).

En ce qui concerne les locutions en *par* qui nous intéressent ici, l'application des tests retenus montre deux types de comportement syntaxique étroitement liés au contexte de l'énoncé, mais qui peuvent s'expliquer aussi par leur statut de « locutions », lesquelles sont sujettes à certaines contraintes morphosyntaxiques que connaissent les expressions « figées » ou « semi-figées » de façon générale (cf. critères de Gross (1996) et de Mejri (1997)).

### 1.1. Le test de l'extraction

Une première série se prête sans difficulté au test de l'extraction :

1. *Elle l'a rencontré par hasard => C'est par hasard qu'elle l'a rencontré ;*
2. *Il s'en est sorti indemne par miracle => C'est par miracle qu'il s'en est sorti indemne ;*
3. *Il ne dit rien par habitude => C'est par habitude qu'il ne dit rien ;*
4. *Il a prévenu tout le monde par acquit de conscience => C'est par acquit de conscience qu'il a prévenu tout le monde ; etc.*

et une deuxième y résiste :

5. *Les secteurs peu connus sont, par définition, à l'abri d'une concurrence trop forte entre candidats (Google).*
  - a) *\*C'est par définition que les secteurs peu connus sont à l'abri d'une concurrence trop forte entre candidats ;*
6. *Un esprit borné, par définition, ne peut imaginer d'autres explications que celles qui cadrent avec sa doctrine (Google).*

<sup>1</sup> Exposé intitulé « Argument » : <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Argument>

<sup>2</sup> Exposé intitulé « Prédicat secondaire » : [http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Prédicat\\_Secondaire](http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Prédicat_Secondaire)

- a) *\*C'est par définition qu'un esprit borné ne peut imaginer d'autres explications que celles qui cadrent avec sa doctrine.*
7. *Le navigateur web est **par excellence** la porte d'accès au seul véritable réseau mondial d'information, la seule authentique source de pluralité et de diversité culturelle (Google).*
- a) *\*C'est par excellence que le navigateur web est la porte d'accès au seul véritable réseau mondial d'information, la seule authentique source de pluralité et de diversité culturelle.*

D'ailleurs, la suppression de *par N*, dans la deuxième série d'exemples, en (5-7), n'affecte pas la grammaticalité des énoncés : ces locutions sont facultatives et, sur le plan sémantique, tout ce que l'on perd, c'est cette notion de restriction et de singularisation impliquées par l'emploi de la préposition *par* supposant la validation d'un point de vue par opposition à d'autres. Par conséquent, l'optionalité et l'impossibilité de l'extraction des locutions *par définition* et *par excellence* permettent de conclure que nous avons affaire, dans le second cas, à des incidents extraphrastiques.

## 1.2. Le test du déplacement frontal (la mobilité de *par N*)

Selon le contexte, les locutions en *par* peuvent ou non être déplacées en tête de phrase ; si c'est le cas, il peut s'agir d'un ajout à la phrase (qui se prête à l'extraction et se trouve sous la portée de la négation et de l'interrogation) ou d'un incident (qui n'a pas ces dernières propriétés). Selon ces critères, *par définition* en (5) et (6) est un incident puisque, s'il refuse l'extraction, on aurait facilement :

- 5.b) *Par définition, les secteurs peu connus sont à l'abri d'une concurrence trop forte entre candidats.*
- 6.b) *Par définition, un esprit borné ne peut imaginer d'autres explications que celles qui cadrent avec sa doctrine.*

C'est aussi le cas de *par bonheur* en (8), que l'on ne saurait extraire par *C'est...que* :

8. *Le novice fera fi de ces paramètres accumulés, **par bonheur** réglés d'origine avec bon sens.*
- a) *\*C'est par bonheur qu'ils sont réglés d'origine avec bon sens.*
- b) *Par bonheur, ils sont réglés d'origine avec bon sens.*

En revanche, *par miracle* en (2) ou *par acquit de conscience* en (4) sont des ajouts de phrase, puisqu'ils admettent l'extraction et que l'on a aussi :

- 2.b) *Par miracle, il s'en est sorti indemne.*
- 4.b) *Par acquit de conscience, il a prévenu tout le monde.*

C'est aussi le cas de *par hasard* en (9) :

9. *Caché dans un appartement, l'homme a été surpris **par hasard** par des policiers qui enquêtaient sur un vol sans rapport avec lui (Journal 20 minutes).*
- a) *C'est par hasard que l'homme a été surpris par des policiers...*
- b) *Par hasard, l'homme a été surpris par des policiers...*

tandis que, *par hasard* en (1) et *par habitude* en (3) étant plus difficilement déplaçables, on les considérera comme des modificateurs de SV :

- 1.b) *??Par hasard, elle l'a rencontré.*
- 3.b) *??Par habitude, il ne dit rien.*

On peut tirer de ces observations la conclusion (provisoire) que, selon le nom avec lequel se combine *par*, la locution sera plutôt intraphrastique (*On fait quelque chose par*

*hasard/par habitude/par acquit de conscience*) ou plutôt extraphrastique (*\*On fait quelque chose par définition/par excellence, par bonheur* versus *Quelque chose est tel par définition/par excellence/par bonheur*). Dans le second cas, le locuteur porte un jugement sur le contenu de l'énoncé, tandis que, dans le premier, il apporte une précision sur la manière dont s'est produit l'événement rapporté. Les attestations relevées jusqu'ici montrent que, qualitativement, *par N* est plutôt en rapport étroit avec le procès :

10. *Vous ne viendrez plus chez nous **par hasard*** (slogan publicitaire, Total).
11. *Beaucoup pensent que c'est comme ça et que nous sommes ici **par hasard*** (Frantext).
12. *Total ne s'appelle pas Total **par hasard*** (Google).
13. *Le haut débit arrive **par la voie des airs*** (Google).
14. *Plus de 200 millions de tonnes de marchandises transitent annuellement **par la voie maritime***. (Google)
15. *Les produits de fer et d'acier, bruts ou transformés, constituent une partie importante des marchandises qui transitent **par la voie maritime** depuis son ouverture*. (Google)

### 1.3. Test de la portée de l'interrogation et de la négation

Comme nous l'avons précisé *supra*, quand un segment donné entre dans la portée de l'interrogation ou de la négation, nous pouvons parler à son égard de constituant intraphrastique, par opposition aux incidents (extraphrastiques) qui ne sont pas normalement compatibles avec ce test, comme l'illustre le cas de *heureusement* dans *Heureusement, Paul a fini le travail*, qui se trouve hors de la portée de la négation (*\*Heureusement, Paul n'a pas fini le travail mais malheureusement*) et de l'interrogation (*\*Heureusement, a-t-il fini le travail ou malheureusement ?*).

L'application de ce test aux énoncés contenant *par N* confirme les résultats précédents mais seulement de façon partielle : cela concerne des locutions comme *par définition* et *par excellence* qui, selon le cas, peuvent ou non se trouver dans la portée de la négation et de l'interrogation :

16. *Les secteurs peu connus sont-ils à l'abri d'une concurrence trop forte entre candidats par définition (ou cela est dû aux aléas du marché) ?*
17. *??Les secteurs peu connus sont-ils, par définition, à l'abri d'une concurrence trop forte entre candidats (ou cela est dû aux aléas du marché) ?*
18. *Les secteurs peu connus ne sont pas à l'abri d'une concurrence trop forte entre candidats par définition mais par le jeu du marché.*
19. *??Les secteurs peu connus ne sont pas, par définition, à l'abri d'une concurrence trop forte entre candidats mais par le jeu du marché.*

L'acceptabilité du résultat varie selon la place de la locution et son statut « lié » (sans virgule) ou « détaché ». *Par définition* étant facilement déplaçable frontalement et en même temps soumis à l'extraction, les tests de portée aboutissent à deux statuts possibles (ajout ou incident) qui contredisent partiellement les premiers (l'incident refusant normalement la portée de la négation ou de l'interrogation).

Avec *par excellence*, le déplacement frontal paraît *a priori* plus difficile, donc on aurait affaire à un ajout de SV :

20. *??Par excellence, le navigateur web est-il la porte d'accès au seul véritable réseau mondial d'information.*

On s'attend alors à ce que l'extraction soit naturelle, or elle paraît également d'acceptabilité douteuse :

21. ??*C'est par excellence que le navigateur web est la porte d'accès au seul véritable réseau mondial d'information.*

Pour le test de la portée, l'évaluation du résultat dépend de la place attribuée dans la locution :

22. ?*Le navigateur web n'est pas la porte d'accès au seul véritable réseau mondial d'information, la seule authentique source de pluralité et de diversité culturelle par excellence (mais seulement une parmi d'autres).*
23. ??*Le navigateur web n'est pas par excellence la porte d'accès au seul véritable réseau mondial d'information, la seule authentique source de pluralité et de diversité culturelle (mais seulement une parmi d'autres).*

Il en va de même pour la portée de l'interrogation :

24. ?*Le navigateur web est-il la porte d'accès au seul véritable réseau mondial d'information, la seule authentique source de pluralité et de diversité culturelle par excellence (ou seulement une parmi d'autres seulement) ?*
25. ??*Le navigateur web est-il par excellence la porte d'accès au seul véritable réseau mondial d'information, la seule authentique source de pluralité et de diversité culturelle (ou seulement une parmi d'autres seulement) ?*

Globalement, le résultat des tests de l'extraction et de la portée tendent à faire de *par excellence* un incident, et laissent donc attendre un déplacement frontal aisé, ce qui est contredit par son acceptabilité douteuse à cette place.

Au vu du caractère mitigé des résultats obtenus à la suite de l'examen des propriétés retenues – censées trancher entre deux statuts, en séparant l'ajout de l'incident –, on conclut qu'elles ne sont en réalité pas si pertinentes, ce que l'on peut expliquer par deux hypothèses : ou bien ce sont les tests eux-mêmes qui sont à mettre en cause, et avec eux la doxa qui distingue entre ajout (constituant) et incident (extraphrastique) ; ou bien la difficulté de traiter les locutions de la même façon qu'on traite les syntagmes « libres » illustre précisément, et justifie, leur statut « à part » : le (semi-)figement ne concernerait pas seulement leur composition interne (difficulté ou impossibilité de commutation, d'insertion, *etc.*) mais aussi leur situation dans le co-texte (leurs interrelations avec le reste de l'énoncé).

En revanche les locutions *par bonheur*, *par malheur*, *par chance* et *par malchance* ne se trouvent pas sous la portée de l'interrogation et de la négation ; elles ne sont, d'ailleurs, pas compatibles avec le test de l'extraction et, par contre, admettent le déplacement ; de fait, elles se comportent sémantiquement davantage comme des incidents, portant sur l'énonciation et non sur l'un des constituants intraphrastiques : le locuteur réagit au point de vue dont rend compte la paraphrase « Il s'agissait de la dernière cartouche », « Il me restait dix euros » et « les CNC pilotant les machines à affûter fonctionnent, pour la plupart, sous environnement Windows » :

26. *Il s'agissait, par malheur, de la dernière cartouche.*
- Par malheur, il s'agissait de la dernière cartouche.*
  - \*C'est par malheur qu'il s'agissait de la dernière cartouche.*
  - \*S'agissait-il de la dernière cartouche par malheur ou par bonheur ?*
  - \*Il ne s'agissait pas de la dernière cartouche par malheur mais par bonheur.*
27. *Il me restait, par chance, dix euros.*
- Par chance, il me restait dix euros.*
  - \*C'est par chance qu'il me restait dix euros.*

- c. *\*Me restait-il dix euros par chance ou par hasard ?*
  - d. *\*Il ne me restait pas dix euros par chance mais par hasard.*
28. *Par bonheur, les CNC pilotant les machines à affûter fonctionnent, pour la plupart, sous environnement Windows (Google).*
- a. *\*C'est par bonheur que les CNC pilotant les machines à affûter fonctionnent, pour la plupart, sous environnement Windows.*
  - b. *\*Par bonheur, les CNC pilotant les machines à affûter fonctionnent-ils, pour la plupart, sous environnement Windows ou par malheur ?*
  - c. *\*Par bonheur, les CNC pilotant les machines à affûter ne fonctionnent pas, pour la plupart, sous environnement Windows mais par malheur.*

Les locutions du type *par acquit de conscience, par habitude, par inadvertance, par erreur, par la voie maritime/des airs, etc.* entrent généralement dans la portée de l'interrogation et de la négation sans difficulté (29-32) – rappelons par ailleurs que le déplacement frontal de ces locutions n'est le plus souvent pas naturel :

29. *Elle l'a rencontré par hasard.*
- a. *L'a-t-elle rencontré par hasard ou exprès ?*
  - b. *Elle ne l'a pas rencontré par hasard mais exprès.*
30. *Il ne dit rien par habitude.*
- a. *Il ne dit rien par habitude ou par timidité ?*
  - b. *Il ne dit rien par habitude mais par timidité.*
31. *Il a prévenu tout le monde par acquit de conscience.*
- a. *Il a prévenu tout le monde par acquit de conscience ou par peur ?*
  - b. *Il n'a pas prévenu tout le monde par acquit de conscience mais par peur.*
32. *Le haut débit arrive par la voie des airs.*
- a. *Le haut débit arrive par la voie des airs ou par câble ?*
  - b. *Le haut débit n'arrive pas par la voie des airs mais par câble.*

Notons, cependant, que les emplois de *par miracle* et *par hasard*, renvoient, du point de vue sémantique, à une précision concernant la réalisation du procès : dans l'exemple (33), la venue de tout le monde à l'heure n'était possible que grâce à un événement heureux auquel on ne s'attendait pas (on s'attendait à ce que personne ne soit à l'heure ; mais l'inattendu a eu lieu) pour des raisons non explicites dans l'énoncé, mais que l'on peut rétablir globalement par le biais de constructions contrastives, du type « ... *ou P/et non P/mais P ; etc.* », ou par une simple juxtaposition, comme en (34c) :

33. *Tout le monde est venu à l'heure par miracle!*
- a. *C'est par miracle que tout le monde est venu à l'heure.*
  - b. *Par miracle, tout le monde est venu à l'heure !*
  - c. *??Tout le monde est-il venu à l'heure par miracle ou comme d'habitude ?;*
  - d. *??Tout le monde n'est pas venu à l'heure par miracle mais comme d'habitude !*
34. *Il s'en est sorti par miracle.*
- a. *C'est par miracle qu'il s'en est sorti.*
  - b. *Il s'en est sorti par miracle (ou il est entraîné pour ce genre de situation)?*
  - c. *Il ne s'en est pas sorti par miracle (; il est entraîné pour ce genre de situation).*

En (33), *par miracle* à la fois admet l'extraction (propriété d'un constituant intraphrastique) et refuse la portée (propriété d'un incident) : à nouveau, on ne sait dans quel sens trancher puisque les résultats des tests sont contradictoires. En revanche en (34) *par miracle* est sans ambiguïté un ajout de SV (il serait d'ailleurs difficilement déplaçable sauf à retomber dans l'interprétation illustrée en (33)).

De même, la comparaison de (35) et de (36) permet de constater que *par hasard* peut avoir deux statuts syntaxiques différents (ajout au verbe ou à la phrase) ; néanmoins, le sens global renvoie, dans les deux occurrences, à l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il observe : on a un certain étonnement résultant d'une situation particulière « les circonstances d'une rencontre paraissant reliées au hasard » (en 35) et « prendre quelqu'un pour qui il n'est pas » (en 36). Dans ce dernier exemple, *par hasard* n'est pas dans la portée de l'interrogation, contrairement à ce qu'il en est dans l'occurrence (35b) où la réponse tient absolument compte du segment *par hasard* :

35. *Il ne l'a pas retrouvé par hasard (mais par la force des choses).*

a. *L'a-t-il retrouvé par hasard ou par la force des choses ?*

b. *L'a-t-il retrouvé par hasard ?*

– *Oui, tout à fait !*

versus *Non, ils s'étaient donné rendez-vous deux semaines auparavant.*

36. *Me prendrais-tu, par hasard, pour le rédacteur des pages culturelles d'un magazine de mode ? (Frantext).*

Notons, ici, que si le déplacement frontal est possible avec conservation du sens initial globalement dans l'exemple (36) : *Par hasard, me prendrais-tu, pour le rédacteur des pages culturelles d'un magazine de mode (,par hasard)?*, son application à l'exemple (35) ne paraît guère naturelle : *??Par hasard, il ne l'a pas retrouvé.*

#### 1.4. Conclusion sur l'application des tests aux énoncés comportant *par N*

Les premières observations qui émergent de ce rapide panorama se résument en deux grands points :

**a)** d'un côté, conformément à ce que l'on observe pour les SP « libres » et au résultat attendu des tests habituellement proposés pour distinguer entre « ajout » et « incident », certaines locutions en *par N* manifestent globalement un comportement d'ajout au verbe et non à la phrase entière. Nous avons constaté, en particulier, que même dans le cas où des locutions comme *par définition, par excellence, par bonheur, par malheur, par malchance, etc.* n'admettent pas l'extraction, ni ne sont dans la portée de la négation (pour ce qui concerne les trois dernières) – et sont souvent supprimables –, en revanche, elles sont plus ou moins incluses dans la portée de l'interrogation ou de la négation (cf. *par définition* et *par excellence*) ; en outre, le résultat du déplacement frontal de *par N* paraît très peu naturel de la même manière que pour les SP « libres » ; *par N* apporte une précision à propos de la façon dont le procès se réalise.

**b)** d'un autre côté, on est confronté, dans certains cas, à la difficulté à trancher face aux contradictions, au comportement mitigé des segments considérés et aux résultats des manipulations, ce qui conduit soit à mettre en cause la pertinence des tests (mais ils s'avèrent utilisables dans le cas **(a)**), soit à conclure que les locutions n'ont pas forcément le comportement syntaxique des syntagmes libres.

En guise de récapitulation des différents résultats et propriétés syntaxiques observées à l'issue de l'application des tests ci-dessus, nous avançons le tableau qui suit. Le signe (+) désigne la compatibilité absolue avec le test ou avec la propriété en question et le signe (–) son incompatibilité ; quant au signe (–/+), il renvoie aux cas intermédiaires ou aux emplois doubles des locutions considérées :

	LOCUTIONS TYPES EN PAR								
	<i>Par hasard</i>	<i>Par miracle</i>	<i>Par acqui de conscience</i>	<i>Par bonheur</i>	<i>Par malheur</i>	<i>Par habitude</i>	<i>Par la voie de N/Adj.</i>	<i>Par définition</i>	<i>Par excellence</i>
<b>TESTS &amp; PROPRIETES SYNTAXIQUES</b>									
<b>Extraction</b>	+	+	+	-	-	+	+	-	-
<b>Déplacement frontal (sans changement de sens)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-/+	-/+
<b>Portée de l'interrogation</b>	+	+	+	-	-	+	+	+	+
<b>Portée de la négation</b>	+	+	+	-	-	+	+	+	+
<b>Optionalité (avec changement important de sens)</b>	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<b>Propriétés d'incident extraphrastique</b>	-	-	-	-/+	-/+	-	-	-/+	-/+

Ainsi, il semblerait que certaines locutions occupent une position intermédiaire entre l'ajout (intraprastique) qui admet toutes ces propriétés, et l'incident (extraphrastique) qui ne se prête à aucune d'entre elles, excepté le déplacement frontal. Ce sont, du moins, les résultats de l'application des tests avancés habituellement pour distinguer le constituant régi de celui qui ne l'est pas. En effet, leur application aux données soulève, comme le montre justement Lavieu (2006), de nombreuses difficultés. Ce flottement dans l'application des tests aux énoncés contenant des locutions en *par* doit ainsi être conforté par le recours à une étude du sens des segments considérés pour voir si les informations issues de l'observation syntaxique sont confirmées.

Dans ce qui suit, nous nous attacherons à mettre en relation ces caractéristiques syntaxiques des énoncés comportant *par N* avec notre hypothèse concernant l'invariant sémantique de *par*. Il convient de préciser, à ce stade, que la vérification des traits de sens proposés à titre heuristique à propos de la préposition *par*, dans les données examinées, ne s'opère pas de la même manière selon que l'on a des constructions « libres » ou des constructions « figées » ou encore « semi-figées » (Hamma, 2005b). C'est pourquoi nous aurons recours à d'autres tests complémentaires, comme les enchaînements possibles et la paraphrase appropriée ; nous ferons également intervenir la notion de *stéréotypes linguistiques* (Anscombe, 1994, 2001).

## 2. L'invariant sémantique de *par*

En explorant l'articulation entre, d'un côté, l'incongruité d'un certain nombre d'énoncés comportant *par N*, et, de l'autre, la théorie des stéréotypes telle que la conçoit Anscombe (1994, 2001), nous avons montré (Hamma, 2005a, 2006, 2007) que le recours à *par N* a pour corollaire la représentation de ce segment comme singularisé, comme constituant une association particulière, « non canonique », avec son environnement discursif : en effet, *Veillez entrer par la porte* serait perçu comme curieux dans l'hypothèse où il serait simplement destiné à inviter quelqu'un à entrer, et ne peut se concevoir que s'il s'adresse à quelqu'un qui, au lieu d'emprunter le parcours « classique », « normal », tente de pénétrer dans une pièce autrement que par la porte – environnement discursif dans lequel le segment *par la porte* s'oppose à un autre procédé pris en compte par le locuteur de l'énoncé en fonction de la représentation qu'il attribue à son interlocuteur.

En revanche, *Veillez entrer par la porte* est naturel si le contexte implique une difficulté autorisant l'interlocuteur à penser qu'il lui faut pénétrer dans la pièce par un autre

moyen (l'implication est quelque chose comme « vous pensez qu'il vous faut passer ailleurs mais non : vous devez passer par la porte »).

La préposition *par* relie, en fait, un X (par exemple *entrer quelque part*) et un Y (par exemple *la porte*) de telle sorte que Y est introduit comme la condition « non canonique » (par rapport aux représentations de l'interlocuteur) de l'actualisation de X. Aussi a-t-on proposé, pour résumer le rôle sémantique de *par*, la notion de « contraste », selon laquelle une condition « non canonique » est opposée à d'autres pouvant paraître, du point de vue du locuteur, comme plus « adéquates » (cf. Hamma, 2007) : en effet, un énoncé repose, de manière générale, sur un substrat commun formé de « savoir partagé » et de « paroles persuasives » ou « autoritaires », pour reprendre les termes de Bakhtine (1978 : 164), qui se traduisent sous forme de règles, de normes, de stéréotypes, d'*a priori* et d'habitudes, constamment mobilisés, par défaut, pour porter un regard sur les différentes situations, et dont le locuteur en s'exprimant tient obligatoirement compte. C'est cette dimension discursive qui intervient dans l'expression du « contraste » dans les énoncés en *par*.

### 3. Vérification de l'invariant sémantique de *par* dans les locutions *par N*

Nous nous proposons de reprendre quelques exemples analysés ci-dessus pour voir si l'invariant sémantique assigné à la préposition *par* dans nos hypothèses se vérifie, ce qui permettra de dire s'il y a continuité entre les deux types de construction en *par* (« libres » et « (semi)-figées ») et, *ipso facto*, de voir si une approche compositionnelle est pertinente pour une telle entreprise.

Les exemples (5), (6) et (7) présentent une construction similaire où les procès « être à l'abri d'une concurrence trop forte entre candidats », « ne peut imaginer d'autres explications que celles qui cadrent avec sa doctrine » et « être la porte d'accès au seul véritable réseau mondial d'information... » sont reliés à un point de vue exclusif représenté par les locutions en *par* à valeur adverbiale, respectivement, *par définition* et *par excellence*.

En (5), il est question d'un X : « les secteurs peu connus (de l'économie) ». X, comme toute entité, a une définition (Y). Selon notre hypothèse, dans l'association *par Y*, *par* introduit Y en le présentant en contraste avec les représentations de l'interlocuteur. De fait, *par définition* précède l'expression d'un caractère définitoire de X qui contrecarre les points de vue habituels. Le sens, en effet, est paraphrasable par « **Contrairement** à ce que l'on peut imaginer, une petite entreprise n'est pas **forcément** sujette à une concurrence trop forte entre candidats » – énoncé qui repose sur des stéréotypes **définissant** ce qu'est « une petite entreprise », du type « Une **petite** entreprise est **nécessairement** exposée à la faillite/menacée par les grandes concurrences »/« Les grandes entreprises menacent l'existence des petites entreprises »/« Les petites entreprises ne sont pas capables de faire face à la concurrence », etc. ; de fait, on voit apparaître les deux éléments qui composent la locution : « *définition* » (ce par quoi on « **définit** » l'élément X) et la valeur de contraste assurée par « *par* » que l'on peut inférer à partir d'expressions du type « **Contrairement** à ce que l'on peut imaginer, ... ». Le locuteur s'appuie sur une idée commune véhiculée par les stéréotypes et les « paroles persuasives » ci-dessus (cf. compatibilité avec des expressions comme *nécessairement*, *forcément*, etc. dans la paraphrase des énoncés) dont la source est indéterminée (= « **on** ») pour avancer un point de vue complètement différent, voire inattendu : c'est ce dont peuvent rendre compte des paraphrases comme « **En réalité**, une petite entreprise est à l'abri d'une forte concurrence, **justement** parce qu'elle est petite »/« **On pourrait penser qu'**une petite entreprise est naturellement exposée à une grande concurrence de par sa modicité contrairement aux grandes entreprises (disposant de moyens suffisants pour résister à une grande concurrence), **mais** c'est tout à fait l'inverse, en l'occurrence, qui se produit : **leur faiblesse constitue en fait une force** ». Ainsi, le point de vue assumé par le locuteur paraît ne

pas aller de soi si l'on se fie au savoir partagé et à ce qui pourrait paraître plus ordinaire, plus habituel à concevoir.

De même, dans l'énoncé (7), la locution *par excellence* est formée, d'un côté, du nom *excellence*, qui désigne le plus haut degré atteint par un X dans un domaine donné (viser le niveau d'excellence, c'est se donner l'objectif de parvenir à un stade de performance où l'on dépasse tous ses concurrents). *A priori*, l'Internet est supérieur à tous les autres moyens d'information et de culture par la rapidité d'accès : quelques « clics » suffisent pour trouver directement, immédiatement, ce que l'on cherche (alors que par exemple, un dictionnaire (ou une encyclopédie) suppose diverses manipulations : aller chercher l'ouvrage, le feuilleter, repérer le mot dans son ordre alphabétique...). Or, ici, l'excellence du web est définie par autre chose : « la pluralité et la diversité culturelle » ; *par* signale que l'excellence n'est pas celle que l'on pourrait croire mais gît dans autre chose que ce à quoi on pense par défaut.

Il en va de même de l'exemple (9), avec la locution *par hasard*, où l'on a affaire également à une situation « inhabituelle » : le fait que les policiers surprennent l'homme dans un appartement n'était pas le résultat d'un plan ou d'un stratagème préalable ; c'est purement accidentel. Nous distinguons X, « l'homme caché dans un appartement qui a été surpris par des policiers » et Y « le hasard » : il y a une relation logique et attendue entre X et Y étant donné que si l'on est « surpris », c'est parce que précisément le hasard réserve des surprises (c'est un stéréotype) mais *par* annonce qu'il ne s'agit pas d'un hasard « ordinaire » : de fait, l'homme est découvert par des policiers qui mènent l'enquête (il ne devrait donc pas y avoir de surprise, selon le stéréotype « qui cherche trouve »), et le hasard en l'occurrence est dans le fait que cette recherche débouche sur un résultat inattendu (on trouve autre chose que ce que l'on cherchait).

Dans l'exemple (8), le locuteur se réfère également à une certaine habitude, un comportement connu, confirmé par le savoir partagé : en face de paramètres compliqués (accumulés) – il s'agirait ici des paramètres d'un programme donné, cf. celui d'un logiciel, ou d'un dispositif électronique, etc.) –, le novice peut y passer outre, ce qui peut compromettre le bon fonctionnement du programme en question (c'est malencontreux/fâcheux !) et peut susciter l'inquiétude ; or, ici, le locuteur apporte une précision qui est de nature à dissiper cette inquiétude résultant du comportement éventuel du « novice », en l'occurrence, « (les paramètres sont) réglés d'origine avec bon sens » correspond à l'élément X : logiquement, on s'attend à ce que toutes les précautions aient été prises pour que l'organisation des paramètres aboutisse au résultat le plus efficace – « le bonheur », ici, étant Y ; ce serait le sens d'un SP de type *avec bonheur* mais on a *par* ; selon notre hypothèse, cette préposition signale que ce bonheur (cette réussite) dont il s'agit n'est pas ce à quoi l'on s'attend (on ne s'attend pas à ce que le réglage des paramètres soit conforme au bon sens). De fait, la logique du fonctionnement d'un logiciel ou d'un dispositif électronique (ce dont il s'agit ici) échappe souvent à l'utilisateur profane (le novice), qui a souvent l'impression de ne pas comprendre (et d'en être victime) une logique qui n'est pas la sienne (= le bon sens communément partagé) : c'est ici le contraire qui se passe. De fait cette inquiétude se voit remplacée par un sentiment – **opposé** – de soulagement exprimé par la locution *par bonheur*. Si l'on tient compte du contexte général impliqué par l'énoncé et que révèle la présence de la « fonction conative » du langage (il s'agirait d'un discours publicitaire visant à rassurer la clientèle, en particulier, les novices rebutés par les difficultés posées par les paramètres d'un programme), jointe à l'emploi du futur *fera fi*, on comprend que le soulagement en question est, en réalité, une anticipation de l'hésitation ou de l'appréhension que peut avoir un « novice » avant l'achat du produit ; le locuteur s'appuie, en fait, sur des « voix » dont la source est « un novice quelconque », disant « Je ne prendrai pas ce produit ; ses paramètres sont trop compliqués pour moi/Je ne réussirai jamais à le faire fonctionner ; je risque de passer outre à certains

détails importants de ses paramètres, ce qui peut entraîner des conséquences fâcheuses, *etc.* ». Notons que, si les tests syntaxiques ont montré que *par bonheur* fonctionne plutôt comme incident extraphrastique dans cet exemple (il n'est ni extractible, ni inclus dans la portée de la négation et de l'interrogation), en l'occurrence, sa suppression n'est pas possible sans tomber dans un paradoxe sémantique qui rend l'énoncé extrêmement bizarre ?? *Le novice fera fi de ces paramètres accumulés, réglés d'origine avec bon sens.*

Dans le slogan publicitaire de la société pétrolière et gazière française *Total* en (10), on retrouve un scénario similaire à celui de l'énoncé précédent (8) ; le stéréotype pour les stations services, c'est que l'on s'y arrête lorsque l'on s'aperçoit que l'on n'a plus d'essence : poussé par la nécessité, et sans tenir compte de la marque. Donc conformément aux attentes et aux stéréotypes, s'arrêter à une station d'essence relève du « hasard » (on s'arrête au hasard ici ou là) mais *par* va (selon l'hypothèse retenue pour l'identité de cette préposition) introduire une vision renouvelée du hasard qui préside au « choix » d'une station service ; le sens est que l'on ne s'arrête plus (on ne fait pas comme d'habitude, parce qu'il s'agit de la marque *Total* : exceptionnellement en l'occurrence, il s'agit d'un choix délibéré, et non hasardeux). Le locuteur réagit à des voix non présentes explicitement dans l'énoncé (=  $V_2$ ), exhibées par la présence de la négation (*cf.* Ducrot, 1972 : 38) et par l'emploi de la préposition *par* elle-même, comme marqueur polyphonique (Hamma, 2007). Le procédé de la négation, comme le souligne Ducrot (*op. cit.*), dans « ne plus venir par hasard » ( $V_1$ ), renvoie à son contraire à la forme affirmative ( $V_2$ ) (« venir par hasard » représenté par les voix de la clientèle (« Vous » en  $V_1$ , correspondant à la source de  $V_2$ , « Nous ») : « Nous venons à cette enseigne (*Total*) parce que c'est la plus proche/comme ça/ça aurait pu être une autre/*etc.* ». De fait, le locuteur oppose la « conjoncture » de la venue de la clientèle (« le hasard ») à un « ciblage », à un « calcul » qui est dû à la qualité du service que cette agence mettrait en place et tout le profit que la clientèle pourrait en tirer en y venant.

En somme, dans les exemples analysés *supra*, (5-10), on a des manifestations de l'*attitude du locuteur* (*cf.* Haillet, *op. cit.*) vis-à-vis des circonstances de la réalisation du procès. Or, l'expression – du fait du recours à une forme donnée – d'un positionnement du locuteur à l'égard de tel ou tel point de vue construit par son discours (*cf.* Anscombe, 1990) implique invariablement la mise en scène d'une entité représentée comme *n'allant pas de soi*, et dont la combinaison avec ledit point de vue constitue une construction singulière, considérée par l'origine de l'énoncé comme un *agencement particulier* ; c'est cette caractéristique que notre approche met en relation avec notre hypothèse concernant l'invariant sémantique des séquences discursives de type *par N*. Nous retrouvons toujours l'invariant sémantique assigné à *par* dans les constructions libres en rapport avec la notion de « contraste » – contraste opposant une ou plusieurs dispositions paraissant « aller de soi » (si l'on se conforme à un raisonnement commun et banal) et une autre actualisée dans l'énoncé renvoyant à une conjoncture jugée, du point de vue du locuteur, inadaptée pour la réalisation de X, parce qu'elle s'écarte de la logique commune et de l'évidence des situations.

## Conclusion générale

A l'issue de cette étude sur les locutions prépositionnelles en *par*, formées selon le schéma *Par + N*, nous aurons pu mettre en place quelques résultats qui pourraient être exploités, selon nous, dans l'élargissement du présent travail aux autres locutions à valeur adverbiale en *par*, comme *par un heureux/malheureux concours de circonstances* ; *par A + B* ; *par accident* ; *par l'opération du Saint-Esprit* ; *par contrecoup* ; *par enchantement* ; *par indivis* ; *par nature* ; *par jeu* ; *par l'absurde* ; *par contumace* ; *etc.* et on pourrait tenir compte également de certains aspects de cette démarche dans l'approche d'autres locutions, construites avec d'autres prépositions que *par* :

- Les différentes remarques en rapport avec le sens ont pu voir le jour à partir de l'observation des distributions des formes linguistiques et des propriétés syntaxiques résultant de l'application des tests aux données prises en compte.
- L'analyse syntaxique devrait être confortée et complétée par l'intervention d'une approche sémantique employant différents outils de l'analyse du discours dans le travail de classement : paraphrase, enchaînements discursifs, stéréotypes linguistiques, approche polyphonique, *etc.*
- Les locutions considérées (en *par N*) renferment les mêmes traits de sens assignés à la préposition *par* dans les constructions libres, en tant que tête de syntagme, en particulier la notion de « contraste » et celle de « conjoncture non canonique ».
- Une approche compositionnelle des locutions considérées dans ce travail est tout à fait possible : le sens résulte effectivement de l'association de l'invariant de *par* et de la valeur sémantique actualisée du *N* dans l'énoncé (même si, ici, nous nous sommes focalisé davantage sur l'apport de *par*).
- Globalement, les énoncés comportant des locutions en *par* partagent, selon nous, une caractéristique sémantique, à savoir la représentation de l'association de ce syntagme prépositionnel avec son environnement discursif *E* comme exprimant une conjoncture non canonique, comme résultant d'un angle de vue particulier adopté sur *E* par le locuteur-origine du discours.

## Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. (1990), « Thème, espaces discursifs et représentation événementielle », in J.-C. Anscombre et G. Zaccaria (eds), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan, Unicopli : 43-150.
- Anscombre, J.-C. (1994), « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs », in P. Attal (dir.), « La négation », *LINX*, numéro spécial (5) : 299-321.
- Anscombre, J.-C. (2001), « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, n° 142 : 57-76.
- Bakhtine, M. (1975), *Esthétique et théorie du roman*, (trad. 1978), Paris, Gallimard.
- Bonami, O. (1999), *Les constructions du verbe: le cas des groupes prépositionnels argumentaux. Analyse syntaxique, sémantique et lexicale*, Thèse de doctorat, Paris VII, sous la direction de J.-M. Marandin.
- Bonami, O. (2007), <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Argument>
- Dessaintes, M. (1960), *La construction par insertion incidente*, Paris, D'Artrey.
- Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. (2004), *Locutions en français*, Aix-en-Provence, chez les auteurs.
- Dubois-Charlier, F. (2001), « Compléments de verbe, de proposition, de phrase, d'énoncé », *Travaux du CLAIX*, n° 17, *Adverbes et circonstants* : 33-50.
- Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Ducrot, O. (1980), « Analyses pragmatiques », *Communications*, n° 32 : 11-60.
- Frantext : <http://www.frantext.fr/Dendien/scripts/categ/displayp.exe>
- Godard, D. (2007) <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Compositionnalité>
- Gross, G. (1996), *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys.
- Guimier, C. (1996), *Les adverbes du français : le cas des adverbes en « -ment »*, Paris, Ophrys.
- Haillet, P. P. (2002), *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.
- Haillet, P. P. (2003), « Polyphonie et modalisation », in A. Rodríguez Somolinos (dir.), *Des mots au discours. Etudes de linguistique française*, n° spécial de *Thélème*, Madrid, Presses Universitaires de la Universidad Complutense de Madrid : 95-108.

- Haillet, P. P. (2004), « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée », *Langue française*, n° 142 : 7-16.
- Haillet, P. P. (2006a), « Les représentations discursives : une approche polyphonique », *Le Français Moderne*, tome LXXIV, vol. 1 : 43-60.
- Haillet, P. P. (2006b), *Pour une linguistique des représentations discursives*, mémoire d'HDR sous la direction de Danielle Leeman, Université Paris X – Nanterre.
- Hamma, B. (2004), « Par exemple : l'expression de l'altérité dans l'acte d'exemplification », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 15-16 : 155-181.
- Hamma, B. (2005a), *L'invariant sémantique de la préposition PAR à travers les distributions syntaxiques et lexicales*, Thèse de doctorat, sous la direction de Danielle Leeman, Université de Paris X – Nanterre.
- Hamma, B. (2005b), « La préposition *par*, génératrice de polylexicalités ? », *LINX*, n° 53 : 85-103.
- Hamma, B. (2006), « Etat des lieux sur la sémantique de la préposition *par* », *Modèles linguistiques XXVII-2*, vol. 54 : 81-96
- Hamma, B. (2007), « Expression de la double altérité dans les énoncés en *par*. Approche polyphonique », in Actes du colloque *La notion d'altérité dans les théories de l'énonciation*, 25-26 mai, Université Denis Diderot-Paris VII.
- Hamma, B. et Haillet, P.P. (2002), « *Par contre* : un type particulier de dynamique discursive », *LINX*, n° 46 : 103-113.
- Lavieu, B. (2006), « Distinction entre groupes prépositionnels régis et non régis », *Modèles linguistiques XXVII-1*, vol. 53 : 131-144.
- Leeman, D. (1998), *Les circonstants en question(s)*, Paris, Kimé.
- Mejri, S. (1997), *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Tunis, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.